



à rappeler dans toute correspondance

**DOSSIER : N° DP 013 043 25 F0024**

Déposé le : 26/02/2025

Demandeur : Monsieur STAR FRANCKIE

Sur un terrain sis à : 14 RUE DES MAURS à GIGNAC-LA-NERTHE (13180)

Références cadastrales : 43 AT 384, 43 AT 468

**Le Maire,**  
Chevalier dans l'Ordre National  
de la Légion d'honneur 

Monsieur STAR FRANCKIE  
14 rue des MAURS  
13180 GIGNAC LA NERTHE

Affaire suivie par VIGIER Magali  
04.42.09.36.02 / urbanisme@mairie-gignaclanerthe.fr

**OBJET : Retrait avant décision d'une Déclaration préalable.**  
**Votre demande d'annulation du dossier de DP n° 013 043 25 F0024.**

Monsieur,

Par courriel du 21/03/2025, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n°DP 013 043 25 F0024 décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite. Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à GIGNAC-LA-NERTHE,  
Le 21/03/2025

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.